

(page 53)

## **Visite du 24.09.1941 au Stalag XII D Trier, Homme de Confiance : Sgt.-Chef René Barrat, n° 13.712 (Note 1)**

Occupation du camp : 2 949 Français (dont 40 - 50 étaient Polonais au service de l'armée française), 269 Serbes et 5 Russes = 3 223 hommes en tout. Camps extérieurs : 575, capacité d'accueil du camp : 8 000 à 10 000 hommes.

**Situation :** Le camp, qui existe depuis le 01 juillet 1940, est situé sur le Petrisberg, au-dessus de Trèves. Ici, le brouillard est plus rare et moins dense que dans la vallée de la Moselle. La vue panoramique s'étend très loin.

**Hébergement :** Les hommes sont logés dans des baraquements en bois (Note 2). Les lits superposés sont également en bois. Chaque prisonnier a droit à une couverture. Les hommes ne vivent généralement pas à l'étroit. Ils ont beaucoup de place pour leurs affaires personnelles. Chaque baraquement est chauffé. Les lavabos et les douches se trouvent dans des bâtiments séparés (baraque de lavage) et sont en nombre suffisant. La cuisine est située dans un immense hall. Des cuisiniers français y travaillent sous la direction d'un sergent allemand. Dans les entrepôts attenants, nous avons trouvé de nombreuses pommes de terre pourries. On nous a dit que l'été humide en était la cause et que les réserves seraient épuisées en six jours. La répartition équitable des portions de viande dans les potages, qui est partout ailleurs un motif de plainte (note 3), a été résolue ici de manière exemplaire en passant toute la viande du potage dans le hachoir à viande, ce qui permet de la répartir uniformément dans la casserole du potage. Les prisonniers peuvent préparer eux-mêmes la nourriture de leurs colis.

**Hygiène :** Le personnel médical est composé de trois médecins serbes et huit français, ainsi que d'un dentiste serbe et un français. Six médecins français et un Serbe se trouvent dans la section des prisonniers de guerre de l'hôpital de réserve de Trèves. Plus de 120 médecins reconnus vivent dans le camp. Une dizaine d'entre eux sont en attente de rapatriement. Compte tenu de leur nombre, 42 d'entre eux se sont portés volontaires pour le travailler dans la récolte agricole car on leur avait promis un rapatriement anticipé. Mais ils sont maintenant détenus dans les camps satellites et ne peuvent pas retourner dans le camp principal. L'infirmerie est bien équipée, tout comme le service dentaire. Les médicaments sont disponibles en quantité suffisante. L'état de santé est généralement bon. Il n'y a pas eu d'épidémie. Au cours des deux derniers mois, quelques cas de tuberculose pulmonaire ont de nouveau été détectés. Ces patients ont été transférés à l'hôpital militaire de Trèves. La question de l'inaptitude au service n'est pas réglée comme elle devrait l'être. La seule considération est l'aptitude au travail et non l'aptitude au service militaire. Ainsi, nous avons trouvé dans la cellule de la prison (pour tentative d'évasion) des hommes classés inaptes au service militaire. Ils ont été renvoyés au camp en attendant leur rapatriement. Cependant, le médecin du camp, de sa propre initiative, a déclaré bon nombre d'entre eux aptes au travail (environ 90 hommes) et a refusé de les rapatrier. Nous avons regardé leurs dossiers personnels et avons trouvé la mention "d.u." (inapte au service). Le médecin nous a expliqué sur ces faits que, selon lui, les hôpitaux militaires accordaient trop facilement le droit au rapatriement et qu'il devait modifier ce qui lui semblait être une appréciation erronée. Nous lui avons fait comprendre que les capacités de diagnostic du camp n'étaient pas comparables à celles des hôpitaux militaires. En outre, que le médecin-chef de l'hôpital militaire est habilité à prendre la décision finale dans cette affaire. Notre opinion était soutenue par l'officier [allemand, l'auteur.] qui nous accompagnait. Depuis la fin du mois de mai 1941, il n'y a pas eu de transport de retour de personnes inaptes au service militaire. Le personnel médical dispose de tous les privilèges postaux prévus pour lui. Cependant, ils n'ont pas le droit de quitter le camp.

**Vêtements :** Il y a encore de grandes réserves de vêtements disponibles. Seules les chaussures font défaut, comme c'est le cas partout, car le cuir fait défaut. Pour le séjour au camp et pour certains travaux, les chaussures en bois fournies sont très confortables à porter.

**Rémunération :** Les Français reçoivent 0,70 RM par jour dans l'industrie, l'agriculture et au camp, et les Serbes 0,54 RM par jour. Les prisonniers profitent largement de l'occasion pour envoyer de l'argent chez eux.

**Travail :** Il n'y a rien de spécial à signaler à ce sujet. 200 sous-officiers refusent de travailler.

**Cantine :** Elle est gérée par un Français. Les bénéfices générés vont aux prisonniers sous forme d'achats supplémentaires (nouveaux produits, jeux) ou sont utilisés pour améliorer la vie quotidienne du camp.

**Activité religieuse :** Quatre prêtres catholiques (note 4), un prêtre protestant et un prêtre orthodoxe peuvent exercer le sacerdoce dans deux chapelles. Un prêtre, accompagné de l'officier allemand chargé de la récréation, peut visiter de temps en temps certains camps périphériques.

**Bibliothèque :** elle contient 6 000 livres, dont 60 % se trouvent dans les camps extérieurs. Il y a un échange de livres avec d'autres camps. En outre, il existe des documents d'étude des participants aux conférences, qui sont largement lus par d'autres. Malheureusement, il n'y a pas encore de livres en serbe. Le "Trait-d'Union" et le journal serbe correspondant sont distribués. Il n'y a pas de journal de camp.

**Exercices physiques :** Il y a relativement peu d'exercice physique. Il n'y a pas de terrain de football approprié. En outre, des chaussures spéciales sont nécessaires car les chaussures normales s'usent trop vite. Néanmoins, les hommes demandent une balle et, si possible, un jeu de boules et des gants de boxe. Il y a assez de jeux pour les Français. Mais les Serbes demandent d'urgence des jeux de cartes, des échecs et des livres.

Des cours et des conférences sont régulièrement organisés. Le groupe de théâtre (note 5) est, semble-t-il, excellent. L'orchestre joue toute la journée sous la direction de A. Delsarte du Conservatoire de Paris. Des ateliers de fabrication de jouets ont été créés. Les jouets qui y sont fabriqués sont vendus au profit du camp. Un sculpteur de Paris, travaillant l'ivoire, sculpte des crucifix à partir d'os qui lui sont fournis par la cuisine (Note 6). Les prisonniers ont envoyé une de ces croix au maréchal Pétain. Tous les artistes sont restés dans le camp, où ils ont été incorporés dans le service de lutte contre le feu et la défense passive aérienne (Note 7).

**Correspondance :** Elle est conforme à la réglementation en vigueur.

**Organisation d'entraide:** Les Serbes n'ont pas encore reçu de dons. L'Homme de Confiance français vérifie tous les wagons de dons qui arrivent et les distribue chaque semaine dans le camp et tous les 15 jours dans les camps extérieurs. A l'avenir, un représentant de l'Homme de Confiance à Wittlich recevra directement les wagons du camp de Trèves, car la distribution à partir d'ici est trop difficile. L'ordre de répartition est le suivant : hôpital militaire, industrie, agriculture. L'Homme de Confiance a la clé du cadenas du dépôt d'approvisionnement. Le magasinier allemand a la clé de la porte du dépôt. Cela garantit que personne ne peut y entrer sans l'autre.

Les contrôles du dépôt sont effectués conjointement par les deux parties et les résultats sont consignés par écrit. Les délégués syndicaux n'ont pas de "Convention de Genève". Il n'est pas non plus affiché. Les cartes d'enregistrement de capture sont inconnues dans le camp.

**Discipline :** elle est bonne, mais on compte 20 à 25 tentatives d'évasion par jour dans toute la zone du camp.

**Conclusions :** Le Stalag XII D est très bien aménagé. La vie intellectuelle et spirituelle y est soutenue par des Officiers très compréhensifs. Le travail des Hommes de Confiance est excellent. Leur relation avec l'administration du camp correspond en tous points à leur mission. Le service médical, quant à lui, mérite une plainte. Les retours au pays sont déterminés par l'incapacité de travailler et non par l'incapacité d'effectuer le service militaire. En outre, le médecin refuse de libérer vers leur patrie les

prisonniers qui ont été correctement classés par les médecins de l'hôpital militaire. Depuis la fin du mois de mai 1941, il n'y a pas eu de retour à la patrie. Il y a trop de médecins. Des infirmiers travaillent dans les camps extérieurs.

**Souhaits :** 1 ballon, 1 jeu de boules, des gants de boxe, des jeux de cartes et d'échecs, des livres pour les Serbes.

**Signé :** (S) Dr. Exchaquet - Dr. Rubki

**Notes de l'auteur :**

1. René Barrat s'est rendu à Trèves en 1954 avec ses anciens camarades Lemaire et Louis Robin. Là, ils se sont rendus au magasin "Herrenmode Eyhoff" pour rendre visite à l'ancien capitaine Dr Theodor Bernhard Eyhoff. Ils rapportent qu'une réunion annuelle des "Prisonniers du Stalag XII D" s'est tenue à Paris. Le Dr Eyhoff, ainsi que Jean-Paul Sartre, ont un jour participé à une telle réunion. René Barrat était actif au sein de la Croix-Rouge. Une profonde amitié s'est développée entre les familles Robin (il était professeur de mathématiques) et le Dr Eyhoff pendant de nombreuses années.
2. Cette phrase et les photos existantes prouvent clairement que tous les bâtiments du camp, à l'exception de la petite prison en brique, ont été construits en BOIS. Les déclarations ultérieures qui parlent de BÂTIMENTS EN PIERRE sont inexactes.
3. le nombre de morceaux de viande dans les louches des potages varie, bien sûr. Si, par exemple, un prisonnier recevait trois pièces et le suivant aucune, cela entraînait un certain agacement.
4. L'ecclésiastique français Marius Petrin a aidé Jean-Paul Sartre à obtenir une libération anticipée en falsifiant son passeport en mars 1941 et en y notant "strabisme, louche".
5. A Noël 1940, la pièce de théâtre a mystère "Bariona ou le fils du tonnerre" de Jean-Paul Sartre est jouée au Stalag.
6. Dieter Eyhoff se souvient d'un coupe-papier en os. Le manche était un chien sculpté avec une gueule écumante d'où sortait la lame.
7. Service de protection contre des raids aériens.